



SYNDICAT MIXTE DU PAYS TYROSSAIS

N° 9

Objet : Participations statutaires au titre de l'exercice 2026

Le 3 décembre 2025,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à la mairie de Tosse sous la présidence de Mme Sylvie BERGEROO, Présidente du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

Pour le Département des Landes

- Mme Sylvie BERGEROO
- M. Jean-Marc LESPADE

Pour la commune de Tosse

- M. Jean-Claude DAULOUED
- M. Philippe MORICHERE

Pour la commune de Saint-Vincent-de-Tyrosse

- M. Régis GELEZ
- M. Régis DUBUS

Avait donné procuration :

- Mme Sandra TOLLIS à Mme Sylvie BERGEROO

Etaient excusés :

- Mme Rachel DURQUETY
- M. Louis GALDOS
- M. Cyril GAYSSOT
- Mme Sylvie PEDUCASSE
- M. Gilles DOR

Etaient également présents :

- Pour le Conseil départemental :
 - Mme Isabel MORENO, Directrice Générale Adjointe en charge de l'Attractivité
 - M. Nicolas BRUNIER, Mme Stéphanie LASSIS et Mme Cécile DUPUY pour le Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...

**Le Comité Syndical,**

VU les statuts en vigueur du Syndicat Mixte,

VU la délibération du Comité Syndical de ce jour adoptant le budget primitif de l'exercice 2026,

VU le rapport du 1^{er} Vice-Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

D E C I D E

- de fixer à 98 500,00 € les participations statutaires des membres du Syndicat Mixte au titre de l'exercice 2026 comme suit :
 - 78 800,00 € pour le Département des Landes (80 %),
 - 14 775,00 € pour la Commune de Saint Vincent de Tyrosse (15 %)
 - 4 925,00 € pour la commune de Tosse (5 %),
- et de procéder au recouvrement des participations statutaires en fonction des dépenses effectivement engagées par le Syndicat en cours d'exercice.

La Présidente du Syndicat Mixte,

Sylvie BERGEROO